



Budget non voté : à qui vraiment la faute ?

SUD Education Alsace se voit obligé de réagir à la diffusion du communiqué de presse du président Beretz du jeudi 18 décembre 2014 sur la liste uds-personnel@unistra.fr, à la fois sur le fond et sur les modalités de sa diffusion.

Un communiqué qui est en soi problématique

L'utilisation de ce canal de communication pour un message à la teneur aussi polémique nous semble problématique car les organisations syndicales, étudiantes ou de personnels, ne pourront répondre sur cette même liste et se verront confinées, à l'instar de ce message, à une liste d'information syndicale qui, contrairement à celle utilisée par le président de notre Université, ne touchera pas tous les personnels et usagers.

On s'interroge aussi sur ce soudain besoin d'envoyer un communiqué aux personnels par ce biais ; il n'en a pas été de même pour le communiqué de presse de mardi 16 décembre suite au CA qui avait vu le report du vote sur le budget. On se trouve manifestement face à une utilisation politique de cette liste de diffusion qui vise à dénoncer les organisations syndicales des personnels.

Le vrai décompte des voix

Le contenu en lui-même pose bien des questions et à le lire attentivement, on ne peut qu'être soulagé que le budget n'ait pas été adopté. Nous avons là en effet un florilège d'informations tronquées, de demi-vérités qui sont par conséquent aussi des demi-mensonges. Tout cela reflète une volonté de manipuler l'opinion de la communauté universitaire en exemptant la direction de l'UdS de ses responsabilités.

Pour preuve : le communiqué présidentiel s'ouvre sur le rappel du nombre de membres du CA, soit 31 administrateurs. Rappelons que pour l'adoption du budget par cette instance, la règle du quorum physique prévaut et elle stipule que la moitié des administrateurs doit être physiquement présente (soit 16 personnes). D'après M. Alain Beretz, si ce quorum n'a pas été atteint, la responsabilité en incombe aux 7 élu(e)s enseignants-chercheurs RDC, à l'élu BIAT(O)SS CGT et à l'élue étudiante de l'UNEF. Sept et deux, neuf : l'absence de vote est d'après le communiqué imputable à ces 9 mauvais administrateurs, et par voie de conséquence, les 22 « bons » sont exemptés de tout reproche présidentiel.

On se demande du coup comment, dans le même communiqué, on peut affirmer que la campagne emploi « a été adoptée par 19 voix pour, c'est à dire à l'unanimité des présents. » M. Beretz, si ce que vous écrivez est vrai, alors le quorum était atteint ! C'est à n'y rien comprendre ! En fait, l'information donnée dans ce passage est erronée : il n'y avait que 14 administrateurs présents au conseil, il en manquait bien 2 pour atteindre le quorum physique et les 5 voix supplémentaires sont le fait de procurations. De telles approximations sont indignes d'un tel communiqué.

Revenons à notre décompte : 14 présents et 19 votes, mais où sont les 22 administrateurs blanchis de toute responsabilité par le président ? Où sont comptabilisés les 4 élus étudiants de l'AFGES là-dedans ? Lors des dernières Assemblées Générales unitaires des 11 et 16 décembre, ces élus avaient affirmé qu'ils ne voteraient pas le budget en l'état. Pourquoi M. Alain Beretz ne dénonce-t-il pas l'AFGES comme les autres organisations ? N'oublions pas qu'il leur doit sa réélection à la présidence de notre Université...

Mais reprenons à nouveau nos calculs : 9 « irresponsables » + 19 « présents » + 4 AFGES = 32 ! Est-ce à dire qu'un étudiant de l'AFGES, s'il n'était pas présent, aurait donné procuration à un administrateur soutien d'Alain Beretz. Serait-ce le reflet de divergences au sein des élus de

l'AFGES ? Compte-tenu de la discipline habituelle des membres de cette organisation c'est peu probable. L'AFGES aurait-elle alors « négocié » le silence du président sur son absence au CA en concédant cette voix ?

Lanceur d'alerte ?

Alain Beretz affirme avec conviction qu'il assume un « rôle de lanceur d'alerte » « sur la situation des universités », et qu'il fait « pression sur le gouvernement ». Ce ne sont pourtant pas des alertes que nous nous l'avons vu lancer à François Hollande ou à Geneviève Fioraso lors de leurs visites respectives mais bel et bien des fleurs alors que les étudiant(e)s et les personnels se mobilisaient et ne trouvaient que des policiers comme interlocuteurs. Avait-il aussi lancé des alertes lors de la venue de Valérie Pécresse ?

Plus récemment, nous n'avons pas non plus compris qu'Alain Beretz lançait une alerte lors de l'Assemblée Générale des personnels du 24 novembre dernier pour nous expliquer qu'il ne se désolidarisait pas de notre ministère de tutelle, mais que c'est à Bercy qu'il réclamait des comptes. N'a-t-il pas demandé à la secrétaire d'Etat de se désolidariser de son gouvernement faute de se désolidariser de la politique qu'elle mène ?

Alain Beretz s'offusque aussi d'un déni de la démocratie universitaire qui serait incarné par la « politique de la chaise vide ». Mais les votes des 8 personnalités qu'il a nommées au CA sont-ils démocratiquement légitimes ? Leurs chaises ne restent-elles pas le plus souvent vides ? S'est-il offusqué du fait que la Loi Fioraso leur accordera, lors des prochaines élections du président, le pouvoir d'élire son successeur ?

Mardi nous avons rappelé aux administrateurs ce qui s'était passé l'année dernière lors du vote du budget. Malgré la réception de la notification de la dotation de l'Etat à notre Université le budget avait été voté sur la base de l'estimation de l'équipe présidentielle qui était supérieure de 3,8 millions d'euros à la réalité. En janvier, c'est le seul bureau de l'Université qui avait décidé, unilatéralement, d'une baisse de 20 % des budgets pour toutes les composantes de l'UdS. Le rôle d'administrateur avait alors été dénié aux membres du CA et nous ne sommes pas certains qu'il s'agissait là d'une démonstration de « respect des instances démocratiques ».

Si nous tenons à dénoncer le procès intenté par Alain Beretz à des organisations syndicales d'étudiant(e)s et de personnels il nous semble important de rappeler aussi que notre syndicat est loin d'être toujours en phase avec le fonctionnement, les revendications et les moyens d'actions que prônent les syndicats de la FSU, de la CGT et de l'UNEF. C'est notamment le cas sur les modalités d'actions et les revendications qui ont été discutées lors de l'AG unitaire de ce mardi 16 décembre.

La fin du communiqué de M. Beretz affirme que « toutes les tendances sont représentées au sein du conseil ». Nous ne pensons pas que les adhérent(e)s de SUD Education Alsace à l'UdS soient les seuls personnels qui soient en désaccord avec lui sur ce point. En ce qui concerne les étudiant(e)s, la situation ne nous semble pas meilleure, les membres du Comité de Mobilisation Etudiante (Nom Provisoire) et bien d'autres ne se reconnaissant ni dans l'UNEF ni dans l'AFGES. Une seule personne siégeant à ce conseil est contractuelle, les salarié(e)s de statut précaire, chevilles ouvrières de notre institution, sont donc loin d'y être bien représenté(e)s.

SUD Education Alsace
Vendredi 19 décembre 2014